

**GÉNÉRALITÉS :**

- Ces lunettes, sont destinées à assurer la protection de la vue contre les rayonnements U.V. ainsi que les projections de particules solides lors des opérations de consignation d'un ouvrage électrique.

CARACTÉRISTIQUES :

- Monture grilamid avec embouts "softflex".
- Face polycarbonate teintée grise traitée anti-rayures avec grand champ de vision.
- Les oculaires filtrent 99,5% des U.V. jusqu'à 370 nanomètres.
- Livrées en étui muni d'un passant de ceinture.
- Conforme à la norme EN 166 :
 - . classe optique : 1
 - . niveau de résistance à l'impact : F (bille d'acier de 6 mm lancée à 45 m/seconde).
 - . traité anti-impact, et anti produits chimiques.

UTILISATION :

- Protection contre le rayonnement UV.
- Atténuation de la lumière visible naturelle ou électrique.
- Protection contre les projections de particules solides.

*** Ne pas utiliser pour des opérations de soudure.**